ARRETE de VOIRIE portant
PERMIS de STATIONNEMENT
N° 2022/PM/164

Nous, Maire de la Commune de CARBONNE

Vu les articles L 2212-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article R 610-5 du Code Pénal,
Vu le Code de la route,
Vu la demande présentée le : 22 Novembre 2023
Par : La SAS MIQUEL pour une neutralisation d'une cuve à fioul le 06 Décembre 2023,
Considérant qu'il convient d'assurer la circulation des véhicules et des piétons pendant la neutralisation d'une cuve à fioul au **17 rue du Sculpteur Abbal 06 Décembre 2023,**

ARRETONS

Article 1er : Pendant la neutralisation d'une cuve à fioul au **17 rue du Sculpteur Abbal le 06 Décembre 2023,** le bénéficiaire est autorisé à occuper le domaine public comme énoncé dans sa demande :

- La rue du Sculpteur Abbal sera bloquée à hauteur du n° 14 rue du Sculpteur Abbal le 06 Décembre 2023,
  La déviation se fera par la rue du Pila, rue Saint Laurent et rue des Bains qui sera Exceptionnellement ouverte à la circulation à double sens.

Article 2 : La signalisation temporaire réglementaire sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux, qui sera responsable du défaut ou de l'insuffisance de celle-ci.

Article 3 : La présente autorisation est délivrée à titre précaire et révocable, et ne confère aucun droit réel à son titulaire : elle peut être retirée à tout moment pour des raisons de gestion de voirie sans qu'il puisse résulter, pour ce dernier, de droit à indemnité.

Article 4 : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 : Ampliation sera donnée à :

- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Carbonne,
- Madame la Directrice Générale des services,
- Monsieur le Chef de service de Police municipale,
- La SAS MIQUEL

Fait à CARBONNE,
Le 22 Novembre 2023

Le Maire

Denis TURREL

MAIRIE de CARBONNE (Haute-Garonne)

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse : 68 Rue Raymond IV BP 7007 31068 TOULOUSE Cedex 7.